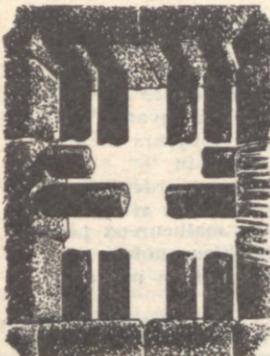


BULLETIN



MENSUEL

de l'ADIR

241, BOULEVARD SAINT-GERMAIN - PARIS-7^e • INVALIDES 34-14

Message de Noël

Peut-on parler de confiance et de paix en cette veille de Noël 1956 et n'est-ce pas paradoxal que de croire, encore, au miracle ?

C'est à vous, mes amies, que je viens le demander — à vous qui nous soutenez aux heures sombres où l'espoir semblait une folie.

Au seuil d'une année menacée, j'évoque le 25 décembre 1943 et cette cellule de Fresnes où nous nous préparions à accueillir la nuit de Noël. La Croix-Rouge — vous en souvenez-vous ? — nous avait distribué de petits sapins, tout semblables à ceux de notre enfance. Leur vue faisait lever dans nos coeurs une marée de souvenirs si douloureux, qu'il nous fallait beaucoup de courage pour retenir nos larmes. Et puis, nous avions mis en commun les précieuses provisions de nos colis et nous nous étions préparées à attendre minuit, heureuses de la lumière que nos gardiens nous accordaient en cette veille exceptionnelle.

Nous avions attendu, dans la lumière. Quelques jours plus tard, vous partiez pour Ravensbrück et les meilleures d'entre nous — celles qui étaient notre force — donnaient leur vie.

Nos pères, en 1914, croyaient se battre « pour que leurs enfants ne connaissent plus les horreurs de la guerre » et nous, en 1940, nous pensions sauver quelque chose qui s'appelle l'honneur.

Maintenant, en face des jeunes qui nous survivront, nous sentons notre foi nous abandonner.

Alors que les peuples se débattent et s'affrontent, alors que la souffrance et la guerre, les luttes et les déportations gagnent le monde, comment ne pas désespérer ?

Ainsi, nous en sommes là, ainsi ceux qui sont morts, et dont nous refaisons l'appel, sont morts en vain, ainsi nous pleurons des sacrifices inutiles !

Inutile, le renoncement de cet homme que ses juges condamnaient à être fusillé et qui oubliait sa mort pour parler de l'Allemagne de Kant, dont il ressuscitait la grandeur ? Sans effet, l'abandon de cette jeune fille qui tombait sous les balles ennemis, au moment où elle s'apprétait à moissonner le blé qu'elle

Le Conseil d'administration de l'A.D.I.R. est profondément bouleversé d'apprendre que des déportations en masse ont sanctionné des actes de résistance.

Les événements de Hongrie nous font revivre les jours douloureux de notre propre combat. Nous ne resterons pas indifférentes au sort des déportés hongrois et de leurs familles.

avait semé ? Dérisoire, le courage de ces Hongrois, déjà en colonne et partant pour la déportation, qui écrivaient, à la craie, sur le pavé de leur ville, « Haut la tête tant que tu l'as » (1).

Nous ne voulons pas cela et nos héros nous dirigent encore. Leur passé, leur vie et même leur mort qui nous semble dépourvue de sens, toutes ces souffrances qui nous laissent exsangues, ont une signification qu'il nous faut repenser.

« Notre liberté est solidaire de l'équipe du monde. Tout homme qui produit un acte libre projette sa personnalité dans l'infini. S'il donne de mauvais cœur un sou à un pauvre, le sou perce la main du pauvre, tombe par terre, trouve les soleils, traverse le firmament et compromet l'univers. S'il produit un acte impur, il obscurcit peut-être des milliers de coeurs qu'il ne connaît pas, qui correspondent mystérieusement à lui et qui ont besoin que cet homme soit pur (2). »

Nous avons besoin de cette pureté, nous croyons à la communion des justes. Nous pensons et affirmons que c'est l'héroïsme des hommes et des femmes épis de liberté qui maintient cette justice. Tous les canons et toutes les bottes du monde sont impuissants contre les témoignages des héros et des suppliciés. Rien ne pourra effacer le souvenir de ces sacrifices ni en tarir l'exigence et l'espoir !

« Je ne crois que les histoires dont les témoins se feraient égorger », disait Pascal. Arrêtons-nous, en ce soir de Noël, pour écouter ces témoins. Leur multitude emplit le ciel, comme en ces temps lointains où les bergers de Bethléem attendaient un miracle.

G. FERRIERES.

(1) Traduction littérale.

(2) Léon Bloy.



PARIS
capitale humaine du souvenir

Le Mémorial dédié au « Martyr Juif Inconnu », qui a été élevé à Paris sur un terrain offert par la ville, rue Geoffroy-l'Asnier, dans ce vieil et émouvant quartier Saint-Paul, a été inauguré le 30 octobre dernier par le Président de l'Assemblée Nationale, M. André Le Troquer.

C'est devant de nombreuses personnalités françaises et étrangères, des délégations de 24 nations, une assistance de plusieurs milliers de personnes que, par une matinée d'automne froide mais toute ensoleillée, s'est déroulée cette inoubliable cérémonie.

Le rappel bouleversant du plus grand massacre de l'Histoire, prémedité, scientifiquement organisé, de six millions de Juifs européens, hommes, femmes, bébés, enfants, vieillards, fut, tour à tour, dououreusement évoqué et les grandes leçons dégagées par :

MM. Justin Godart, Guy de Rothschild, Jacob Tsur, ambassadeur d'Israël à Paris, Pierre Ruais, Président du Conseil municipal, Tanguy-Prigent, Ministre des Anciens Combattants, Jacob Kaplan, Grand Rabbin de France.

Avec un intense recueillement fut écouteée ensuite la Prière des Morts, psalmodie par un ancien déporté d'Auschwitz, puis le Chant des Partisans du Ghetto de Varsovie : « Ne dis jamais que tu suis ton dernier chemin » et le Chant des Partisans Français.

Enfin, dans un impressionnant silence, eut lieu le défilé devant la grande urne de bronze, sur laquelle sont inscrits les noms ineffaçables à jamais des camps d'extermination nazis et celui de Varsovie.

Un tombeau symbolique en marbre noir, ayant la forme de l'étoile de David, s'élève au centre d'une crypte; sur le

HP H616

Le Mémorial juif

pourtour, des cases renferment les rouleaux de parchemin retracant le martyrologue de toutes les communautés juives de l'Europe occupée par les Nazis.

Les étages supérieurs du monument comprendront une salle de conférences, les archives et la bibliothèque du Centre de Documentation juive contemporaine, un musée.

C'est un très grand honneur pour la France que Paris ait été choisi, entre plusieurs capitales du monde, pour abriter le premier monument commémoratif du martyre israélite en Europe, sous la terreur hitlérienne, et du plus grand crime qui ait jamais été commis contre l'humanité.

Souvenons-nous...

Germaine AYLE.

OU EN EST LA LOI MOUTON ?

Le Conseil de la République, le 30 octobre 1956, a repoussé une troisième fois, par 213 voix contre 87, la proposition de loi Mouton. Il a adopté un amendement de M. Michelet, proposant pour les anciens requis l'appellation de « victimes du service du travail obligatoire et assimilés ».

Que va faire la Chambre ?

LE CARDINAL SALIEGE COMPAGNON DE LA LIBERATION EST MORT

Un millier de prêtres, de très nombreuses personnalités et une foule immense de Toulousains conduisirent à sa dernière demeure, le 17 novembre dernier, le Cardinal Saliège, archevêque de Toulouse.

Lorsqu'on apprit les premières déportations d'Israélites, en 1942, l'archevêque monta en chaire dans la cathédrale de Toulouse où il célébra la messe, et les flétrit sans aucune diplomatie ni restrictions, en les traitant de « mesures abominables ». Quelques mois plus tard, devant la jeunesse catholique requise pour le S.T.O., il prononça un violent réquisitoire contre le nazisme et ses chefs. Les journaux clandestins, on s'en souvient, reproduisirent alors ses lettres pastorales qui dénonçaient la barbarie hitlérienne.

Ilaida réfractaires et maquisards à se cacher, et quatre mille enfants israélites lui doivent la vie. C'est parce qu'il était impotent que les Allemands, venus pour l'arrêter à l'archevêché, renoncèrent à l'emporter; mais il demeura en surveillance dans son diocèse.

Son courage sous l'occupation, sa bonne humeur et sa bienveillance, sa sympathie pour les humbles, l'avaient rendu populaire.

Le Général de Gaulle avait fait Mgr Saliège compagnon de la Libération, avec une citation qui se terminait ainsi :

« Le rayonnement et la vigueur de sa spiritualité sans défaillance ont été un soutien et une inspiration pour tous, croyants ou non. »

Dans notre prochain bulletin paraîtra la suite de l'étude si intéressante de notre camarade Germaine Tillion : « L'Algérie en 1956 ».

Poèmes d'enfants juifs

Les teintes meurtrières

« Mes parents sont passés
parmi les flammes vertes,
J'ai rêvé que leurs os
tintaient à mes oreilles,
Dansant et flamboyant,
Dans l'azur toujours bleu.
Vil vert assassin
Tuant au rouge ardent
Ma mère au blanc visage
et mon malheureux père,
Vil vert à l'âme noire
N'attends pas mon pardon. »

(Garçon de 14 ans.)

(Petit garçon de 6 ans.)

NOTRE ENQUÊTE

« Qui ne voit qu'en un Etat, tout dépend de cette éducation et nourriture. »
Montaigne.

Dans notre numéro 49, de janvier-février 1956, nous ouvrions une enquête : A quel âge les enfants doivent-ils être mis au courant des horreurs de la déportation et de la guerre ? Nos camarades parlent-elles à leurs enfants, ou petits-enfants, de leurs souvenirs du camp de concentration ? Estiment-elles qu'un pareil entretien est nécessaire ? Y voient-elles, au contraire, des objections ?

Comment s'y prennent-elles pour le faire ?

Nous avons reçu plusieurs réponses :

D'Emilie BRANDT
Valbonne (Alpes-Maritimes)

Internée de la Résistance

L'enfant tout petit vit la vie de sa mère, avec ses joies, ses histoires, ses douleurs. Lui parler est autre chose — et là cela dépend de sa maturité. Mais l'enfant a droit à la vérité, toute la vérité qu'il apprendra tôt ou tard.

Mes souvenirs de camp de concentration intéressent mes enfants, mais je leur en ai parlé tard, je n'aimais pas raviver ces souvenirs. D'ailleurs les enfants avaient du tact et ne me questionnaient pas souvent.

Je vois des objections pour les enfants qui manifestent un certain goût pour les horreurs. Ils aiment souvent avoir peur. D'autres aiment entendre parler des souffrances, c'est parfois un vice.

Pour les mettre au courant de ces tragiques réalités, j'attends une occasion comme on devrait le faire lorsque l'enfant pose des questions sur sa naissance. Au fond l'enfant est curieux de savoir ce qu'est la naissance, le mariage, la mort. Dans les petites villes la population accourt pour voir un mariage, un enterrement; tout le monde y assiste.

Les enfants vivent avec passion la vie dans ses étapes. L'enfant moderne participe plus qu'autrefois à l'existence des adultes; il faut tâcher de l'aider à y voir clair, ne rien lui cacher sous prétexte qu'il est trop petit.

L'enfant c'est l'avenir, un avenir où il s'agit qu'il puisse distinguer les actes bons des mauvais; ce qui est juste et injuste; le vrai du faux. Faire un choix, il faut qu'il apprenne cela tout jeune.

Emilie BRANDT.

De Thérèse NEGRIN-SOUBYN
à Colombes (Seine)

Ravensbrück-Holleischen - 27.548

Je ne parle jamais de la captivité à mes enfants. Cela ne me paraît pas nécessaire ; on ne ménage jamais trop la sensibilité des petits. En la circonstance, le fait que leur maman soit en cause, les rendrait encore plus réceptifs.

Il faut atténuer beaucoup, disent certaines camarades. Bien sûr; mais même ainsi, je ne m'y risquerai pas : un enfant très sensible semble avoir des antennes et est capable de ressentir beaucoup plus qu'on ne lui dit.

Qu'il s'agisse de mes souvenirs personnels, ou du fait plus général de la guerre et de la déportation, éviter d'en parler spontanément ne signifie pas qu'on veuille cacher la vérité aux enfants pour les maintenir dans une euphorie artificielle et dangereuse. Seulement, je pense qu'il faut laisser venir leurs questions, afin d'être assuré de dire ce qui correspond à un besoin précis. Des enfants qui vivent dans un climat de confiance familiale n'hésitent pas à questionner sur ce qu'ils ont entendu au dehors; et, pour eux, ce sont les réponses des parents qui font foi. C'est pourquoi je crois pouvoir sans danger renoncer à prendre l'initiative de parler de tout cela.

Je terminerai par deux réflexions : — Chaque fois qu'une question (et c'est le cas ici) touche aux problèmes de la mort, de la souffrance, de la violence, de la haine, la responsabilité des parents dans la formation de leurs enfants apparaît fortement. Loin de la fuir, il faut l'envisager avec calme et gravité, chacun étant guidé là, comme dit M. Chombard de Lauwe, par ses conceptions philosophiques ou religieuses.

— Par ailleurs, ce que chacune de nous peut dire de sa captivité est le reflet de la manière dont elle l'a ressentie. En gros, nos souvenirs à toutes sont similaires; et cependant ce que nous y puissions pour en parler ou même simplement pour y penser est différent.

Pour ces deux raisons, l'enquête de l'A.D.I.R. me paraît susceptible de nous toucher toutes et en même temps de recuevoir des réponses extrêmement variées.

Th. NEGRIN-SOUBYN.

Les camarades qui auraient besoin de quelques exemplaires du présent bulletin ou des précédents pour contribuer à la défense de nos causes morales, sont priées de nous en faire la demande.

LES ENFANTS IMMOLÉS

par JACQUELINE AMAR-MESNIL

Nous donnons ici des extraits du beau et douloûreux livre de Jacqueline Amar-Mesnil, Une enfance perdue et retrouvée, publié par l'O.S.E. aux Editions du Carrascois.

La guerre au xx^e siècle fut aussi la guerre aux enfants.

Il y avait, sur la manche des officiers du Commandement suprême allié (la S.H.E.A.F.) un écusson en forme de triangle dont le bas était noir, traversé par un glaive, qui franchit une petite ligne rouge et aboutit dans un haut bleu ciel. C'est le glaive de la Justice qui traverse la nuit nazie. Pour tous les enfants d'Europe, ce fut vraiment la nuit nazie.

Mais il y avait des petits enfants pour qui la nuit nazie fut deux fois plus sombre, avec des ténèbres deux fois plus denses et dont l'aube blafarde réveillait en sursaut, chaque matin, les coeurs halestant : ce sont les petits enfants juifs.

Tout le monde sait ce qui est arrivé. Personne ne veut plus en entendre parler et chacun répète en écartant ce sujet odieux : « C'est inutile, nous savons ». Bien sûr, nous savons, nous savons l'enfance martyre, la guerre aux enfants, les persécutions, nous savons. Mais à la fin, qu'est-ce que le savoir ?... Le savoir, c'est comme l'amour, ce doit être une passion, ou bien ce n'est rien. Tant pis, si nous savons, tant pis pour ceux qui savent. Tant pis pour ceux qui ont su et qui ont oublié, il faut à tout prix sortir de ce silence du monde entier qui ressemble trop à de l'indifférence ou pire encore, à de la complicité.

ILS JOUENT ENCORE...

Certains d'entre nous se rappellent encore avec leurs nerfs, avec leur sang, plus encore qu'avec une mémoire infirme et infidèle, la savante et sournoise gradation des persécutions juives.

Les petits sont encore pleins d'insouciance, mais les plus grands voient bien notre humeur instable, notre gaieté forcée, nos séances prolongées dans les mairies et les commissariats, ils entendent nos projets d'avvenir incertains, peut-être même de départs lointains, ils voient notre horreur des journaux, notre désespoir des victoires allemandes, et surtout ils savent qu'il faut se taire à tout prix, ils observent aussi que nous ne sommes pas très occupés, que leurs pères bricolent et que la grande affaire de la famille, c'est la réunion du soir, les rideaux tirés, les volets fermés, les portes closes, autour de la radio anglaise.

Puis c'est le 16 juillet 1942. La France entière apprend que les Allemands vont arrêter par les agents français les mères et les petits enfants juifs étrangers de Paris vivant dans tous les quartiers à Montmartre, à Belleville, rue Oberkampf, boulevard Bonne-Nouvelle... 15.000 mères et enfants en plein Paris, à 9 heures du matin, chassés par les agents jusqu'au fond de leurs appartements, où les pauvres mères s'accrochaient avec des cris, mues par une ancestrale terreur, parfois même saisissant leurs enfants pour les embrasser et les jeter par la fenêtre. En face des Parisiens muets d'horreur, on les ramassa tous, on sépara les enfants des mères, on les traina dans des camions jusqu'au Vel' d'Hiv' et les voisins durent fermer leurs fenêtres pendant trois jours et trois nuits, jusqu'à la déportation, pour ne plus entendre.

Vous connaissez tous le récit de cette journée. Chaque Parisien garde au fond du cœur la vision de cette journée de deuil, de cette macabre besogne, exécutée dans ces rues, où le peuple de Paris avait fait jadis 89, 91 et 93, et les Trois Glorieuses, et 48, et la Commune pour la Liberté l'Égalité et la Fraternité de toutes les races et de tous les peuples.

— Maman qu'est-ce que ça veut dire, déportation ? me demanda ma fille, un jour, pour la première fois. Elle avait rêvé que sur le quai d'une gare, elle avait vu une grande caisse dans laquelle se trouvait sa petite cousine d'à peine deux ans, et que sur la caisse, il y avait écrit en lettres énormes : « Déportation ».

Désormais, nous savons qu'ils prendront et qu'ils déporteront tout ce qu'ils trouveront sur leur chemin, méthodiquement, graduellement, ponctuellement, les



LE CAMP DE CONCENTRATION
vu par un petit rescapé de 14 ans, Richard N.

Français comme les étrangers les anciens combattants des deux guerres comme les autres, les femmes de prisonniers comme les Polonaises de la rue du Sentier, et tous les « Français d'abord », comme le troupeau d'Europe Centrale, misérablement réfugié chez nous, et dont nous ne nous étions jamais assez souciées, nous savons qu'ils prendront tout : hommes, femmes, vieillards de 90 ans, infirmes sur des civières, aveugles, les fous dans les asiles. Quand il leur en manque ils vont à l'hôpital Rothschild et ramassent les opérés du jour à plaies béantes, les femmes qui viennent d'accoucher et qui savent, au travers des douleurs de l'enfantement, qu'elles seront déportées avec leur bébé au bout de huit jours, forçant tout le monde à marcher, les flanquant à coups de bottes dans les camions et les enfants surtout, tous les enfants, jetés comme des sacs à toute volée, et tout cela en route pour la Haute-Silésie, dans les wagons de la mort. Mais que font-ils là-bas des petits enfants ?...

ON FRAPPE A LA PORTE

Les arrestations se succèdent en zone sud, en zone nord, partout, à Paris, à

Lyon, à Nice, à Marseille, à Toulouse, ce sont les policiers français, hélas ! qui arrêtent pour le compte des Allemands, sur des ordres précis. Puis la ligne de démarcation est supprimée le 8 novembre 42, et leurs bottes alors couvrent la France entière. Ils entrent en chantant la nuit dans les villes et les villages, et on les entend sous la pluie défilé avec leur matériel, on entend rouler leurs canons et le pas de leurs chevaux résonner sur le pavé jusqu'au petit jour, et les résistants et les Juifs se tournent et se retournent dans leur lit, au cœur de la nuit, car ils savent bien ce qui va suivre dans deux ou trois semaines, l'armée en marche de ces jeunes soldats...

Les enfants ? Ils ne sont plus que des machines à enregistrer, des caisses de résonance infinie, des systèmes nerveux tendus à l'extrême, aiguisés et vibrants.

Ils ne sont qu'oreilles, les pauvres enfants juifs, des oreilles qui écoutent les récits que nous ne savons plus faire devant eux, les histoires macabres, les renseignements affolés qu'on nous colporte à chaque instant.

...Ils vont en classe, ils apprennent leurs leçons, ils nous aident à faire nos courses, ils font comme tous les autres enfants, ils jouent aux barres dans les rues, ils jouent aux billes et nos petites filles jouent à la poupée, et nous leur mettons des rubans dans les cheveux, et souvent ils rient aux éclats. Mais soudain, ils se taisent, ils écoutent, et ils regardent à nouveau, et doublent leur vie normale d'une seconde vie souterraine, tendue vers l'inconnu et la menace, et leurs yeux sont plus grands que ceux des autres enfants, leurs yeux sont immenses de vouloir ainsi percer le secret d'un monde hostile, incompréhensible, tout peuplé d'ennemis des petits enfants.

— Maman, il y a une auto arrêtée près du pont.

— Maman, la Gestapo est arrivée à l'hôtel de la Poste.

— Maman, il paraît que le voisin d'en face est un P.P.F.

— Maman, il y a un drôle de bonhomme qui fait les cent pas devant la

maison ! — Maman, sais-tu ce qui est arrivé chez l'épicier ? — Maman, Maman, Maman !...

Ainsi le petit David Worsker, petit enfant de quatre ans, dont parle un grand journaliste dans son reportage : « La guerre aux enfants », était réfugié à Nice, avec ses parents venus de Prague. Son père était un grand médecin, naguère. Les rafles commencent, l'atmosphère devient lourde, le papa couche le soir à Cagnes. Une nuit, la maman emmène le petit David coucher à la campagne. Ils reviennent le matin, la concierge aussitôt de raconter avec force détails la rafle qui venait d'avoir lieu la nuit. Puis tout le monde alla déjeuner. Le petit David ne disait rien. Ses parents continuaient à parler. Soudain, on frappa à la porte, plusieurs coups précipités, et le petit David, se levant de table courut à la porte et lui qui ne disait jamais rien, se mit à hurler de toutes ses forces :

— N'entre pas, n'entre pas, mon papa n'est pas là : il est parti, je vous jure qu'il n'est pas là ! et il s'écroula par terre en sanglotant.

La personne qui avait frappé à la porte était une voisine.

D'autres enfants précocement développés par l'angoisse, ont de prodigieuses réactions, à l'heure du danger, ainsi les enfants du poète Pierre Crêange qu'on arrête avec leurs parents à la ligne de démarcation. Fouille de papiers, contestations. Les Allemands veulent emmener tout le monde, et l'aîné des petits Crêange de dire du ton le plus naturel : « Nous ne connaissons pas du tout ce monsieur et cette dame ! » « Nous ne connaissons pas du tout ces enfants ! » appuient les parents. Les deux petits soutiennent admirablement leur rôle, et voient s'éloigner sans un mot leurs parents, encadrés par les policiers allemands. Ils ne les reverront jamais.

Les affections aussi sont exaspérées chez les jeunes enfants qui ont perdu leur soutien le plus cher, comme chez cet enfant de six ans et demi qui s'occupait de sa petite sœur de trois ans *comme une véritable mère* l'aurait fait, et qui dans la maison où on les avait recueillis tous les deux ne mangeait jamais de dessert, ni de fruit ni de biscuits pour les porter à sa petite sœur qu'il appelait : « Mon bébé cher ! » Son sens de la responsabilité s'était développé de telle façon que lorsqu'on lui annonça qu'on leur avait trouvé deux cachettes excellentes, mais séparées, le petit garçon ne dit rien tout d'abord; puis il secoua la tête et dit : « Non. Jamais. Jamais. » Et des larmes muettes coulèrent sur ses joues, et ceux qui les avaient sauvés se trouvèrent presque en face d'une douleur d'homme. On dut garder les deux enfants ensemble malgré l'accroissement du danger.

ILS TRAVAILLENT JUSQU'AU BOUT

Le petit Henri Weimann fréquentait l'école communale de son arrondissement, et on ne l'aimait guère, non parce qu'il était Juif, mais parce qu'il était un « intellectuel » né, étranger à son milieu, étranger à tout ce qui n'était pas ses études qu'il poursuivait avec une passion farouche. Un jour, la Gestapo vint chercher les enfants juifs à l'école; la Directrice courageusement les déclara tous absents, et un grand diable de rouquin qui détestait Weimann alla jusqu'à dire devant celui-ci qu'il avait vu Weimann partir la veille avec une petite valise dans la direction de la gare de X... Tout le monde respira. Puis quelques mois plus tard, il fallut se soumettre aux ordonnances, et Weimann porta l'étoile jaune avec quelques-uns de ses petits

camarades. Les mois passèrent, le danger s'acréut... Ses parents étaient pris, une voisine s'occupait de lui. Un dimanche qu'il se promenait avec un petit camarade, il s'arrêta devant le Palais de Chaillot, le regarda longuement et semblait ne pas pouvoir s'en arracher : « Le Musée de l'Homme, répéta-t-il. Le Musée de l'Homme ! » Et il le dévorait des yeux. « Eh bien, quoi, le Musée de l'Homme, qu'est-ce qu'il a ? » demanda l'autre gosse. « Comme ça doit être beau », dit Weimann. « Eh bien, vas-y », dit l'autre. Le petit Weimann lui montra son étoile et soupira. L'autre enfant eut soudain une idée de génie : « Ecoute que tu es bête, t'as qu'à l'ôter. Quelqu'un voudra bien te la recoudre après, et personne ne saura rien. » Weimann regarda sur la place, dans le soleil de ce dimanche de printemps et se décidant, il s'assit sur les marches avec son petit camarade, et commença d'arracher son étoile. Une ombre se profila sur eux. Deux civils de la Gestapo s'étaient arrêtés et regardaient l'enfant dans sa besogne. Puis ils l'emmenèrent.

ET ILS AIMENT

Mais une des plus terribles épreuves pour l'enfance traquée qu'on put constater au cours de l'admirable sauvetage des enfants juifs, lorsque les parents étaient arrêtés, fut, si l'on peut dire, les affections de remplacement, ces transferts d'affection dont l'enfant est si prodigue et qui lui sont arrachés les uns après les autres. L'enfant abandonné qui n'a plus sa mère, après un jour ou deux de silence farouche, se jette dans les bras de l'assistante sociale qui s'occupe de lui et qui le garde quelques jours, puis de la dame, quelque concierge de la place Clichy, de la rue de Clignancourt chez qui on l'amène, terrifié, vers minuit, et qui le garde encore une dizaine de jours... Chaque fois l'enfant recommence son pénible attachement et chaque fois la petite question monte du fond de son angoisse jusqu'à ses lèvres : « Toi, tu ne vas pas t'en aller, n'est-ce pas ? Tu vas rester ? » Parce que, n'est-ce pas, deux visages aimés en même temps vus à la fois dans le même cadre, c'était trop, c'était impossible pour les petits enfants traqués...

ILS JOUERENT DANS LES CAMPS

Ils jouèrent à Drancy, dans cette cour sinistre que piétinèrent tant et tant de désespérés, et qui sait peut-être si des coeurs avides ne s'attachèrent pas passionnément au sourire fugitif de quelque pauvre interné, à la main qui tendait une tablette de chocolat, s'ils ne s'amuseront pas, des matinées entières d'un brin d'herbe sur cette terre aride. Les premiers temps, ils arrivaient pèle-mêle, malades, couverts de croûte, sans une goutte de lait, sans savon, sans vêtements, couchant sur des paillasses pourries puis on les embarquait par mille, deux mille et trois mille au bout de quelques jours, pour le grand voyage. Peu à peu, vers le début de 43, les petits enfants qui vinrent avec leur mère eurent plus d'hygiène et plus d'organisation. Drancy « s'organisait », il y eut même des sortes d'écoles où les mères et les assistantes sociales faisaient la classe tant bien que mal avec les livres qu'on pouvait recevoir après des efforts inouïs.

Admirables mères prisonnières qui n'ignoriez rien de votre sort, et attendiez le jour du départ, et qui lavyiez le linge de vos enfants, raccommodiez leurs chaussettes peigniez leurs cheveux et les instruisiez avec un merveilleux courage, comme s'ils devaient grandir vraiment et

devenir des hommes, comme si les Allemands vous laissaient un répit et vous offraient la vie en cadeau. Et jusqu'au dernier jour, jusqu'à ce bloc 3 où vous passiez la nuit, couchées à terre avec vos enfants, l'avant-veille et la veille du départ, jusqu'à cette dernière aube glaciale où les S.S. vous arrachaient du camp et vous jetiez dans les camions vers la gare de Bobigny, jusqu'à la minute où il fallait entrer sans rémission dans le wagon de la mort, plein de gémissements et de puanteurs, au travers même du voyage où vous parliez encore, j'en suis sûre, et souriez à vos enfants pour les rassurer, peut-être jusqu'à l'instant fatal de l'arrivée à Auschwitz, où vous les serriez si fort tout contre vous, dans la confusion et les cris sur cette terre de glace, si loin de la France, jusqu'à cette montée dans le camion, jusqu'à ces douches qu'on vous promettait, jusqu'à... la fin, mères juives, mères de toutes nations mères françaises que je connais bien, si grandes dans l'épreuve et si dignes dans l'adversité qui allèrent à la mort avec vos enfants accrochés à vos flancs et vos tout-petits dans vos bras, silencieux, terrifiés, mendiant encore votre misérable et chancelante protection les yeux levés vers votre visage une dernière fois pour voir votre dernier sourire, vous espériez, n'est-ce pas ? Car vous espériez, par je ne sais quelle intrépide et folle espérance qui se lève tout au fond du cœur vraiment civilisé et en révolte, au fond d'un cœur vraiment occidental, vous espériez, n'est-ce pas qu'ils vivraient qu'on vous les laisserait vivre, que vous pourriez les nourrir de votre chair même et de votre sang les éléver et en faire des hommes, des hommes, comme nous l'entendons, nous en face de leurs bourreaux ?

Puisque je pense ce soir aux enfants, que j'évoque ces longs cortèges de têtes blondes ou brunes, ces tout petits potelés, ces bébés roses, ce petit enfant qui a dit : « Je voudrais être un chien, parce qu'on ne déporte pas les chiens », ces adolescents qui chantaient la « Marseillaise » en partant et qui disaient « A bientôt », et le petit garçon de 11 ans qu'on arracha à sa mère pour le faire monter dans le camion, et qui s'accrochait à elle en répétant : « Maman, est-ce que je coucherai avec toi ce soir ? », tous ces enfants qui pleurèrent Drancy tant et tant de fois au cours de ces trois années, et que les S.S. envoyèrent au four crématoire avec une si régulière constance et une si parfaite organisation, je veux penser à vous, mères juives, ce soir aussi... Puisiez-vous avoir trouvé le calme et la paix.

1 million 800.000 enfants ont péri dans notre Europe du XX^e siècle.

Et je pense à toi aussi, parfois, Janus Korzak, dans ce ghetto de Varsovie dont la tragique histoire devrait être connue du monde entier (1), je pense à toi, Janus Korzak, qui dirigeais gratuitement une école d'enfants, médecin et poète, qui aurais pu avoir la vie sauve et abandonner tes petits, mais voulus au contraire les accompagner dans le train de la mort, au sol brûlant de chaux vive et d'excréments, toi qui chantais, ta noble tête détournée de ces brutes, et portant les deux plus jeunes de tes enfants dans tes bras, comme les agneaux du sacrifice, tendus à la folie des hommes, mais offerts à Dieu...

Jacqueline AMAR-MESNIL.

(1) Chaque matin, dans cet espace étouffant où ils avaient enfermé deux millions d'âmes, il fallait au Minotaure deux mille, trois mille, puis sept mille, puis dix mille personnes pour les camps d'extermination.

TRIBUNE LIBRE

Chères Camarades,

En lisant le n° 53 du Bulletin, je regrette de constater à nouveau la mauvaise foi de la campagne menée contre une partie des victimes de la dernière guerre, celle qui fut appelée officiellement au moment de la Libération et au procès de Nuremberg les « déportés du travail ».

En effet, votre « compte rendu » des débats de l'Assemblée Nationale est très tendancieux; j'en veux donner seulement deux preuves :

1^e Vous écrivez : « Un député, soucieux de sa clientèle, prend à partie M. de Chevigny », mais vous ne publiez pas la vérité sur ce fait.

Ce député est M. Mérigonde, socialiste, et il a dit :

« Je suis le Président de l'Amicale des déportés de Neuengamme qui ont laissé 95 % des leurs en Allemagne... Nous ne pensons pas que, pour orner nos fronts d'une auréole supplémentaire, il soit besoin de couvrir d'opprobre des gens qui ont été déportés malgré leur volonté... Si nous sommes quelques-uns de l'Amicale de Neuengamme à être encore vivants, c'est grâce au dévouement d'un certain nombre de déportés du travail qui, le matin, nous apportaient quelques vivres supplémentaires et nous permettaient de « tenir le coup ». »

S. M. Mérigonde figure parmi ceux qui ont voté contre le texte « Victime de la Déportation du Travail », c'est, a-t-il dit, pour respecter la discipline de vote de son groupe.

2^e Vous parlez de l'amendement de M. de Lipkowski « Victimes du S.T.O. », mais vous ne dites pas que (je cite le *Journal officiel*) :

« L'Office National des Anciens Combattants déclare que « le titre de victimes S.T.O... répond imparfaitement à l'objet du statut. En effet, cette appellation ne viserait en droit que les personnes contraintes au titre de la loi du 16-2-43 créant le service du travail obligatoire, et écarterait celles réduites au titre de l'utilisation de la main-d'œuvre en vertu de la loi du 4-9-42 et de celle du 1-2-44. Seraien également écartées les personnes qui pour tout autre motif auraient été contraintes au travail dans les mêmes conditions ». C'est pour cette raison qu'au nom, je crois pouvoir le dire, de la Commission des Pensions, je demande à l'Assemblée de repousser l'amendement de M. de Lipkowski. »

Outre ce manque d'objectivité, je reproche à vos articles d'employer un anticomunisme évident, cette arme de division jadis utilisée par Hitler et Pétain contre les anti-fascistes, les Résistants.

Pour moi, qui suis ainsi prise à partie comme Marie-Claude Vaillant-Couturier, comme Mouton parce que nous nous refusons à considérer en ennemis une partie des victimes de la dernière guerre et à effacer la notion de « déportation du travail » parmi les crimes de guerre, j'ai la conscience tranquille.

Depuis mon retour de Ravensbrück et de Mauthausen, je n'ai pas cessé de travailler, dans tous les domaines, pour aider mes camarades rescapés, les familles de nos disparus et pour tenir le serment fait à nos martyrs de ne plus permettre le retour de la guerre et du fascisme.

Il est connu (sauf de votre Bulletin)

que je suis spécialisée à l'Assemblée Nationale dans la défense des droits des D.I.R. et des D.I.P. De même, nous avons voté contre la reconstitution de la Wehrmacht dirigée par les officiers nazis et les bourreaux S.S.

J'approuve entièrement Geneviève de Gaulle qui s'inquiète de ce danger ainsi que la protestation de l'A.D.I.R. contre ce crime, mais vous n'avez pas dénoncé, en son temps, les députés qui l'ont permis en votant les accords de Paris.

Un petit mot à Anise qui me « fait la leçon » dans la Tribune Libre : tu reconnaîs que les communistes comme Losserand, dont tu rappelles les paroles héroïques prononcées avant d'être fusillé, ont été de glorieux résistants. J'espère que, dans ces conditions, tu vas dénoncer vigoureusement le refus d'accorder la carte de « Déporté, Interné Résistant » opposé à des milliers de communistes déportés et fusillés et que l'A.D.I.R., sous ton impulsion, va mener la lutte pour réparer cette injustice.

Je ne répondrai pas à ton appréciation sur mon parti que tu accuses de trahir Losserand criant devant les nazis : « Nous sommes heureux de donner notre vie pour notre cause, pour notre pays », car ce n'est pas le lieu, à l'A.D.I.R., d'exposer la doctrine du Parti communiste et sa politique. Mais, ne crains rien, sois assurée que les communistes dans tous leurs actes d'aujourd'hui restent inébranlablement fidèles au communisme et à la France, « à notre cause, à notre pays » comme le disait Losserand et tous les communistes morts en héros dans la Résistance.

Rose GUERIN.

RÉPONSE D'ANNE FERNIER

Puisque Rose Guérin me met en cause, je ferai quelques remarques.

N'est-il pas tendancieux de nous comparer à Hitler et à Pétain ?

Est-il objectif de mettre sur le même plan les terribles persécutions subies par le P.C.F. sous l'occupation, et une critique peut-être vivifiante ?

Nous ne sommes pas ici anti-marxistes, nous nous bornons à être anti-Loi Mouton.

Nous croyons très volontiers que M. Mérigonde a voulu manifester sa reconnaissance aux anciens requis du S.T.O. qui lui sont venus en aide. Mais, ce faisant, pourquoi a-t-il pris à partie M. de Chevigny qui, bien que n'étant pas ancien déporté, comme M. Mérigonde, a défendu avec beaucoup de cœur notre cause morale, tout en restant parfaitement courtois à l'endroit des anciens requis ? Il n'est que de lire l'*Officiel* d'un bout à l'autre pour s'en convaincre.

Plusieurs de nos camarades ont reçu du pain (et des renseignements non moins précieux) de soldats allemands anti-nazis, mais ils n'ont pas cru bon de venir en parler devant l'Assemblée Nationale ou le Sénat au moment des accords de Paris.

Pour répondre à l'objection de l'Office National des Anciens Combattants, dont parle Rose Guérin, M. Michelet, au Conseil de la République, a proposé l'appellation de « Victimes du S.T.O. et assimilés ».

Les requis revendentiquent à la fois le titre de déporté et le remboursement des marks qu'ils ont rapporté d'Allemagne. Ces deux revendications sont incompa-

tibles, aucun déporté n'a jamais rapporté de marks d'Allemagne.

Puisque Rose Guérin est spécialisée dans la défense des déportés, elle a dû constater l'émotion générale causée parmi eux par la proposition de Loi Mouton. Précisons donc notre position sur certains points.

Si Sauckel a été pendu pour avoir organisé la réquisition du travail, ce n'est que justice. Les nazis, en mettant à leur service tous les hommes valides des pays occupés, anéantissaient la production de ces pays et les frappaient, par là-même, de misère et de famine. Comme les Allemands étaient toujours en guerre, ils ne négligeaient rien pour capter les bonnes volontés dont ils avaient besoin. Souvenons-nous de ces affiches de propagande : « Finis les mauvais jours, papa va travailler en Allemagne ! » Les gaullistes et le parti communiste clandestin avaient donc raison de mettre en garde les Français contre la forme insidieuse de collaboration que prenait l'organisation de Sauckel, et dont la Banque de France faisait finalement les frais. L'Allemagne eût-elle été définitivement victorieuse qu'on aurait vu changer les procédés car, dans l'Europe hitlérienne, la France devait « retourner à la terre » et servir de bête de somme. Certains auraient compris, trop tard, pourquoi il faut défendre son pays et sa liberté.

Quand une nation est vaincue, elle doit s'attendre à des épreuves et à des servitudes de toutes sortes.

Les requis, les prisonniers de guerre, les déportés représentaient trois formes de servitudes et d'épreuves qu'il est injuste moralement, inexact juridiquement et historiquement, de confondre. (Et n'oublions pas la destinée tragique des Alsaciens incorporés de force...)

Sur aucune de ces catégories de victimes, nous ne faisons peser d'opprobre, et nous nous adressons aux anciens requis comme à des Français raisonnables et fraternels qu'ils sont souvent, les Savoyards l'ont prouvé.

Les anciens requis du travail reconnaissent loyalement que leur sort n'avait rien de commun avec le martyre des déportés. En conséquence, nous demandons à l'Assemblée Nationale qu'il n'y ait pas d'appellation commune, et nous regrettons qu'un accord n'ait pas été réalisé, à la Commission des Pensions, lors de leur confrontation, entre les représentants des différentes associations.

Pour la terrible somme de souffrances qu'ils ont endurée avant de succomber, hommes, femmes et petits enfants victimes de la déportation, ne seront jamais nimbés d'une auréole assez lumineuse.

Anne FERNIER

RÉPONSE D'ANISE POSTEL-VINAY

30 novembre 1956.

Ma chère Rose,

Ton dévouement aux questions D.I.R. et D.I.P. n'a jamais été mis en doute, loin de là, d'où notre profonde déception que nous avons dû exprimer publiquement. En effet, jusqu'à ce fameux meeting, j'ai cru de bonne foi et souvent soutenu auprès de nos camarades et d'un grand nombre de parlementaires auxquels je l'ai même écrit noir sur blanc, que l'idée saugrenue des S.T.O. de se

TRIBUNE LIBRE

(suite)

faire appeler « déportés » était évidemment le fait des fascistes français et allemands qui avaient tout intérêt à créer, dans l'avenir, la confusion entre camps de travail et camps de concentration.

J'ai trop vécu pendant la clandestinité et ma captivité avec des camarades communistes, pour ne pas savoir qu'ils avaient exactement la même opinion que moi sur les jeunes qui refusaient de nous aider et partaient au S.T.O. C'est pourquoi, jusqu'à ce 21 octobre, j'ai obstinément nié que cette proposition de loi fût d'origine communiste; je pensais simplement que Mouton avait prêté son nom, par complaisance pour une catégorie de travailleurs. Vis-à-vis des camarades auxquelles j'avais eu l'occasion d'exposer mon point de vue et vis-à-vis des parlementaires à qui j'avais écrit, je me devais de leur dire mon erreur et, au passage, ma profonde déception.

En ce qui concerne le titre de « déporté-résistant » qu'on refuse à diverses et larges fractions de la Résistance française, à de nombreux communistes en particulier, je n'ai pas attendu novembre 1956 pour m'attaquer à cette tentative de falsification historique. J'avais même obtenu l'autorisation du Conseil d'administration de l'A.D.I.R. de tenter une action commune avec la rue Leroux. Marie-Claude m'avait alors donné le nom du responsable de cette question chez vous. Mais quand il est apparu qu'un certain nombre d'entre vous s'attachait à faire attribuer le titre de « déporté » aux anciens S.T.O., le Conseil d'administration m'a mise en garde contre le danger d'une action commune qui risquait de nous amener à revendiquer avec vous le titre de « déporté » pour les S.T.O., puis de « déporté-résistant » pour lesdits S.T.O... Je me suis rangée à l'avis de la majorité, alors que personnellement j'étais encore convaincue, à l'époque, que ce n'était pas le parti communiste lui-même qui soutenait les S.T.O., mais sans doute quelques francs-tireurs isolés, comme Mouton. Il m'a fallu te voir de mes yeux sur la tribune des S.T.O. et entendre de mes oreilles ton collègue proclamer que les S.T.O. étaient partis « dans l'esprit de la Résistance », pour voir clair.

Il n'en est pas moins vrai que les militants communistes, à partir de 1941, ont constitué un élément authentique et important de la Résistance française, de même qu'une série d'autres « clandestins » que la Commission D.I.R. s'obstine à ne pas reconnaître comme « résistants ».

Notre modeste Association, qui, comme tu le sais, ne groupe pas 2.000 membres et est trop absorbée par un travail concret de dépannage, pour pouvoir mener une action de grande envergure, lutte cependant depuis de longs mois pour que la Résistance française ne passe pas dans l'Histoire, défigurée par l'absence d'un nombre important de ses membres, vivants ou morts.

An. POSTEL-VINAY.

Nous rappelons que la Tribune Libre est une place accordée à chacune d'entre nous pour y faire entendre son opinion personnelle, mais que cette opinion n'engage en rien l'A.D.I.R. ou son Conseil d'administration.

ATTENTION !... ATTENTION !

Nous apprenons par le « Journal officiel » du mercredi 21 novembre 1956, que M. Guislain, député du Nord, a déposé une proposition de résolution « tendant à inviter le Gouvernement français à obtenir du Gouvernement allemand, des dédommages pour les travaux forcés qui ont été imposés par le régime nazi aux déportés politiques et résistants français ».

Les déportées de la Résistance ont toujours cherché dans les divers camps où elles se trouvaient à se dérober au maximum au travail forcé, s'exposant ainsi à une mort brutale. Quelques-unes d'entre nous ont même réussi à ne jamais travailler pendant toute leur captivité. Celles qui, contraintes et forcées partaient en colonne travailler contre leur gré, ont organisé des sabotages qui ont coûté la vie aux plus courageuses d'entre elles. Jamais aucune d'entre nous n'a accepté en captivité de prime ou de salaire sous quelque forme que ce soit. Nous ne nous abaisserons jamais à demander « des dédommages pour les travaux forcés ».

Nous avons droit à une indemnité comme victimes du nazisme, c'est tout autre chose, et notre gouvernement est déjà en négociations depuis de longs mois avec le gouvernement allemand pour nous l'obtenir. Nous mettons les camarades en garde contre une proposition qui flétrirait à jamais notre résistance à l'occupant jusque dans ses geôles.

A.D.I.R.

« La servitude abaisse les hommes jusqu'à s'en faire abimer... »

VAUVENARGUES.

Les S. T. O. aussi nous écrivent

Madame,

Il y a deux sortes de S.T.O. Ceux qui, étant civils, ont voulu faire les Francs-Tireurs et, comme tels, ont été très malmenés par l'ennemi.

Il y a eu d'autres S.T.O., ceux qui furent réquisitionnés en France pour travailler en Allemagne. Vous dites qu'ils auraient dû laisser mourir de faim femmes et enfants français et se rendre au maquis; tous n'ont pas cru que cela fut la façon la plus intelligente de parer le coup...

Or, étant S.T.O. de cette catégorie, je suis donc allé en Allemagne. Ici, Madame, permettez que je dise la vérité : j'étais dans un camp de travailleurs, Français et Belges. Nous étions 600, à Friedrichshafen; le logement et la nourriture étaient ce que cela peut être en temps de guerre mais, il faut bien le dire, le tout était convenable et suffisant. Les 600 étaient de cet avis, et le travail qu'on nous faisait faire était supportable également. Chaque mois, nous pouvions envoyer 6.000 fr. à nos familles pour qu'elles vivent. En mai 1945, je suis rentré en me débrouillant par mes propres moyens, et je ne conserve ni haine ni rancœur.

Ai-je tort de parler ainsi ?

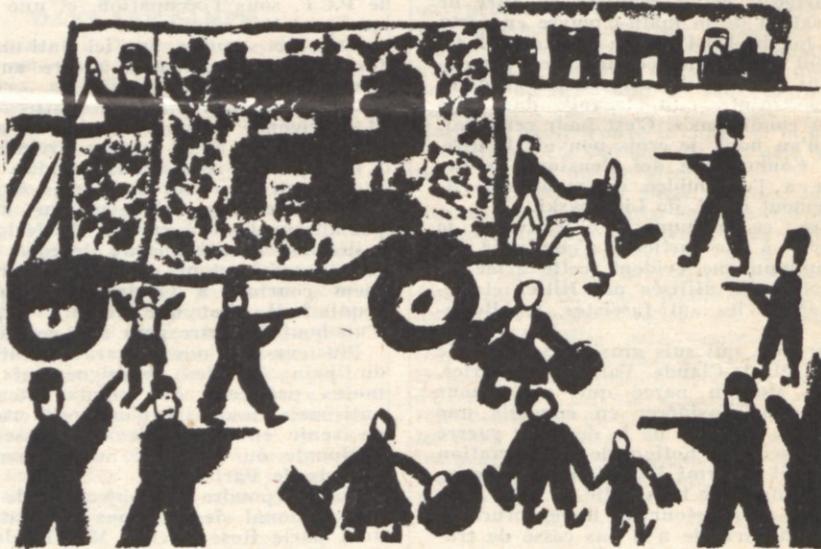
M.E.B., Paris.

Nous laissons aux anciens requis du S.T.O. le soin de répondre à cette question.

N. B. — Une employée, licenciée en droit, gagnait 1.700 fr. par mois à la même époque; un professeur agrégé, 3.000 fr.

CHIFFRES

Bilan de l'occupation : 860 milliards de francs (valeur 1944) versés à l'Allemagne.



LA DÉPORTATION

vue par un petit rescapé de 10 ans, Maurice N.

LA VIE DE NOS SECTIONS

REUNION DE LA SECTION

LOIRET-CENTRE

le 28 octobre 1956

La réunion avait lieu cette fois au Petit-Aunay, chez notre déléguée Marguerite Flamencourt qui avait eu la gentillesse de nous convier à un véritable festin. Nous étions dix-sept camarades et maris, venus de Chartres, de Vendôme, du Blésois, d'Orléans et de Paris. Si on pense qu'il y avait encore une petite table de quatre couverts pour des enfants amenés avec leurs parents, on comprend l'admiration et la reconnaissance qui ont été témoignées à Marguerite pour s'être donné tant de peine.

Serrées par l'amitié et le nombre, autour d'une longue table merveilleusement servie, les camarades ont fait honneur aux poulets de l'élevage de Marguerite et aux pâtisseries et vins savoureux que les unes et les autres avaient apportés. La sympathique salle à manger des Flamencourt semblait presque petite pour ce monde bruyant, et pourtant, comme elle doit paraître grande pendant les longues soirées d'hiver, depuis la tragique déportation d'Edouard Flamencourt. C'est seule, maintenant, que notre hôtessse doit faire face aux difficultés professionnelles d'un élevage modèle.

Un toast de meilleure santé fut levé pour les malades excusées : Mmes Barry, M.-Th. Billard, Caron, Fromentin, Moreau, de Poix et Woirgny.

Vers le milieu de l'après-midi, les langues allaient bon train, quand Marguerite a demandé une interruption pour une petite réunion. Quelques problèmes de la section ont été évoqués et certaines questions techniques posées à notre assistante sociale, Mme Engoumé, venue très aimablement de Paris. Nous avions en effet la chance de l'avoir parmi nous ce jour-là, ainsi que notre Secrétaire générale, Anise Postel-Vinay, et son mari, Secrétaire général de la Société des Amis de l'A.D.I.R.

A la demande de plusieurs adhérentes, Anise a exposé quelques problèmes actuels de notre Association : un certain nombre d'anciennes déportées, a-t-elle dit, dispersées dans les départements, privées d'informations régulières, se désintéressent de leurs camarades de misère, absorbées le plus souvent par une vie matérielle sans loisir. D'autres, qui payent cependant régulièrement leur cotisation, se demandent parfois avec mélancolie si tous les efforts déployés à Paris pour maintenir un service social, un bulletin à peu près régulier, une assemblée générale annuelle, sont bien fondés. Anise pense que ces camarades ne se rendent pas compte que si, grâce aux pensions, le niveau de vie de nos camarades s'est en général stabilisé, il reste toujours la camarade qui « tombe dans un pétrin », dont nulle d'entre nous n'est en mesure de la tirer seule. Un seul exemple : une camarade a reçu cet automne un S.O.S. d'une ancienne compagne de captivité tchèque, qui venait de s'échapper de Tchécoslovaquie, après cinq ans de prison politique. (Incarcérée en 1948, au moment où une autre de nos camarades était décapitée à Prague, elle a bénéficié de l'amnistie qui a suivi la mort de Staline.) Notre camarade se désoleait de n'avoir pas la possibilité d'assurer à cette compagne en détresse un toit, des vêtements, un peu d'argent, du

travail, des papiers en règle. Seule, une Association, vivante comme la nôtre a pu être en mesure de trouver parmi ses membres tous les concours nécessaires pour que cette compagne étrangère puisse recommencer enfin une vie normale et heureuse.

Anise fait encore la mise au point suivante à propos d'une critique formulée par une déléguée régionale qui « voulait bien se déranger pour dix ou quinze camarades, mais pas pour deux ou trois » :

— « N'y aurait-il qu'une seule camarade dans toute la France qui ait besoin de nous, l'A.D.I.R. aurait sa raison d'être. Nous n'avons jamais cherché le nombre et le bruit, mais seulement l'appui de toutes pour aider en silence les camarades à vivre mieux. On nous reproche souvent cette « politique de la violette » comme la définissait notre ancienne Secrétaire Générale Gabrielle Ferrières, mais nous y tenons essentiellement. C'est le travail d'ombre accompli pendant dix années par Claire Davinroy et Gabrielle qui nous permet d'être encore là pour faire face aux appels des camarades en difficultés, et à l'appel de la Nation quand le titre même de « déporté » est menacé de dévalorisation. »

Anise remercie encore très vivement les camarades de la section Loiret-Centre de leurs interventions personnelles auprès de leurs députés, dans l'affaire des S.T.O.

Nous nous sommes alors séparées ayant encore de longues routes à parcourir pour rentrer, heureuses d'avoir eu un contact vivant avec l'A.D.I.R., heureuses d'avoir encore une fois éprouvé la solidité des liens de notre vieille amitié de déportation.

**

Nous apprenons que la croix de la Légion d'Honneur a été remise officiellement à notre amie Marguerite Carmignac le 11 novembre.

La section lui adresse ses affectueuses félicitations.

SECTION PARISIENNE

Galette des Rois. — La réunion annuelle de la Section parisienne aura lieu le dimanche 6 janvier, de 16 h. à 19 h. Les adhérentes sont invitées à tirer les Rois dans les salons de l'A.D.I.R., 241, boulevard Saint-Germain. S'inscrire à l'A.D.I.R. ou chez Marguerite Billard.

Arbre de Noël. — Cette année l'arbre de Noël de nos enfants aura lieu le dimanche 13 janvier à partir de 15 h., dans les salons du Palais de la Mutualité. Dès maintenant, faire inscrire les enfants jusqu'à 15 ans, en indiquant âge et sexe. S'inscrire à l'A.D.I.R. ou chez Marguerite Billard.

Le Diner du 24 novembre 1956. — Le diner de tous les commandos a eu lieu au restaurant Fauchon, place de la Madeleine, le samedi 24 novembre. 71 camarades étaient venues. Faute de place, il avait fallu, dans les derniers jours qui précédèrent le repas, refuser une vingtaine d'inscriptions. Nous ne saurons donc trop recommander à nos camarades de se faire inscrire assez tôt pour le déjeuner de l'Assemblée Générale.

Inutile de dire combien la réunion fut sympathique et remplie d'ambiance. Merci à Marguerite Billard d'en avoir assumé l'organisation.

Lettre du Danemark

Une de nos camarades a reçu une lettre de Sunny Sandoe, Danoise monitrice de gymnastique qui, sous l'occupation, contribua très activement à la Résistance française. Dans son appartement parisien, elle hébergea, outre Pierre Brossellette et plusieurs chefs de réseaux, le célèbre colonel Yeo-Thomas, dit Shelley, qui évoque cette aide dans le livre de ses souvenirs publié par Bruce Marshall chez Gallimard, sous le titre « *Le Lapin blanc* ».

Voici quelques passages de la lettre de Sunny Sandoe :

« ...J'ai tant envie d'être parmi vous, ces jours-ci.

« Je vous dois tant de gratitude, à vous, mes camarades de la Résistance et de la captivité, et à vous, Français, de m'avoir acceptée parmi vous dans la lutte qui pouvait sembler être une lutte nationale, mais qui était en effet une lutte universelle. Le souvenir de tant de courage, de sacrifices et de confiance dans l'avenir vient vers moi, et mes pensées s'arrêtent chez les amis qui ont montré la vraie solidarité.

« J'aimerais vous remercier d'avoir donné l'exemple d'une force solidaire : vous m'avez fait connaître Pierre Brossellette avec son intelligence vive, son sens du devoir et son dévouement, — et tous ses amis avec lui.

« Je pense à Fresnes, aux jours de Romainville... Des camps, je ne parle pas. Je me sens accablée de reconnaissance d'être revenue. Les amis de ce temps-là me comprendront, malgré la difficulté que j'éprouve en m'exprimant en français.

« Je voudrais vous dire combien je suis avec vous — toujours. »

SUNNY.

LES REVUES

La revue *Premières*, de novembre 1956, offre un sommaire extrêmement riche, dont nous extrayons quelques titres. La crise des institutions : André Philip. L'autocritique française, hier et aujourd'hui : Raymond Aron.

Le Français sans allégeance : François Fontaine.

Lettre de Rome :

Le terrorisme idéologique : Giovanni Urbani.

L'Europe à faire : Denis de Rougemont. De Gaulle, l'homme du destin : Herbert Luthy.

Une nouvelle revue, *Pensée Française*, est née de la fusion de deux revues existantes : *Fédération*, et la *Revue de la Pensée Française*. Un article de Pierre Teilhard de Chardin intitulé « Les colonnes de l'avenir » débute par cette phrase :

« Il nous faut maintenant nous rendre à l'évidence que l'Humanité vient d'entrer dans ce qui est probablement la plus grande période de transformation qu'elle ait jamais connue depuis sa naissance. Le siège du mal dont nous souffrons est localisé dans les assises même de la Pensée. Quelque chose se passe dans la structure générale de l'Esprit. C'est une autre espèce de vie qui commence... »

Une pensée connue de Paul Valéry semble répondre au Père Teilhard de Chardin : « Le temps du monde fini commence ». Le monde fini... c'est-à-dire un monde qui aura bien du mal à ne point devenir concentrationnaire, et surtout à ne point « penser concentrationnaire »...

Les Amis de l'A.D.I.R.

L'A.D.I.R. reçoit une subvention de l'Etat. Cette subvention et ses autres ressources ordinaires ne couvrent cependant qu'une fraction de son budget, bien que ce budget soit limité aux secours et aux dépenses strictement indispensables. L'A.D.I.R. doit donc rechercher tous les ans des ressources complémentaires.

La Société des Amis de l'A.D.I.R. a précisément pour objet d'assurer régulièrement à l'A.D.I.R. ce complément de ressources, nécessaire chaque année. En groupant annuellement les cotisations de ses membres, elle espère pouvoir faire bénéficier les anciennes déportées ou internées dont la situation est la plus grave, de l'aide régulière qui leur demeure, longtemps encore, indispensable.

Chacun peut venir en aide à ces anciennes déportées ou internées en devenant membre de la Société des Amis de l'A.D.I.R. Chaque adhérente peut en susciter autour d'elle.

Cotisations :

Membre donateur 5.000 fr.
Membre actif 1.000 fr.

Membre souscripteur 500 fr.

Le service du bulletin sera désormais assuré aux Amis de l'A.D.I.R.

Les versements peuvent être effectués :

— Soit par chèque au nom de la Société des Amis de l'A.D.I.R. (chèque à envoyer à M. Mareade, trésorier, 110, rue de l'Université, Paris-7^e);

— Soit par virement au compte n° 51.334-X, ouvert à la Société des Amis de l'A.D.I.R., chez l'agence X du Crédit Lyonnais, 205, boulevard Saint-Germain, Paris-7^e;

— Soit par versement au compte de chèque postal n° 8085-54 Paris.

Il est accusé réception de tout versement.

AVIS AUX 400 !

Cet avis concerne seulement les 400 adhérentes de l'A.D.I.R. qui, en cette fin d'année 1956, n'ont pas encore versé leur cotisation annuelle.

La trésorière fait appel à leurs sentiments de bonne camaraderie pour que, très rapidement, elles s'acquittent de cette petite dette qu'elles ont contractée envers leur Association. Ceci nous facilitera l'établissement du Bilan pour l'année qui se termine et permettra aux camarades d'être en mesure de participer aux délibérations de l'Assemblée générale de mars 1957. Que toutes celles qui se classent dans cette catégorie des 400 prennent contact avec leurs déléguées régionales, afin de leur remettre le montant de leur cotisation. Si elles habitent Paris ou si elles ont une occasion d'y venir, avant la fin de l'année, qu'elles passent à nos bureaux où nous serons très heureuses de les recevoir. Enfin, nous leur rappelons le numéro de notre compte chèques postaux : Paris 5266-06. D'avance, la trésorière leur adresse un chaleureux merci.

A.-M. BOUMIER.

IMPORTANT

Le Dr Fully est remplacé par le Dr Sechter. Toutes nos camarades de la région parisienne sont invités à mentionner sur leurs demandes de réforme, d'aggravation, de renouvellement, leur désir d'être assistées du Dr Sechter (jeudi matin).

APPEL

Le fils de Mme Jeanne Planchon demande si quelqu'une d'entre nous pourrait lui donner des renseignements sur sa mère qui a été vue à Ravensbruck et dont il n'a jamais eu de nouvelles. J. Planchon serait arrivée à Ravensbruck en juin 1944.

Carnet Familial

NAISSANCE

Bertrand, sixième enfant de notre camarade Mme Guillemain. Octobre 1956, L'Etang-Vergy (Côte-d'Or).

Robert Camus, fils de notre camarade Eugénie Camus. Randonnai, 16 novembre 1956.

MARIAGE

Mlle Solange Lavasset, petite-fille de notre camarade Mme Mené, a épousé M. François Durand. Toulouse, 27-10-56.

DECES

Notre camarade Mme E. Laurent-Dewailly a perdu sa mère. Paris, novembre 1956.

Notre camarade Mme Fauvet est décédée. Lyon, novembre 1956.

Notre camarade Mme Mettendorff est décédée. Clamart, novembre 1956.

Notre camarade Mme Rémy a perdu sa mère. Annemasse, octobre 1956.

Notre camarade Mme Rosier a perdu son mari. Clermont-Ferrand, novembre 1956.

Notre camarade Mme Françoise Robin a perdu son père. Conflans-Ste-Honorine, novembre 1956.

Notre camarade Mme Bruneau est décédée le 2 décembre 1956. Archigny (Vienne).

DECORATIONS

Notre camarade, Mme Lucienne Landry, a été promue au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

ANNONCE

Camarade cherche place de gouvernante d'intérieur ou dame de compagnie. Écrire à l'A.D.I.R. qui transmettra.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

aura lieu le

Dimanche 3 Mars 1957 à 9 heures 30

Salle de Cinéma du Musée de l'Homme - Palais de Chaillot

Place du Trocadéro - Paris

Conformément au vœu de l'Assemblée Générale de 1956, l'Assemblée Générale de 1957 aura lieu le dimanche 3 mars 1957, à 9 h. 30, dans la salle de cinéma du Musée de l'Homme, Palais de Chaillot, place du Trocadéro, Paris-16^e.

Le samedi 2 mars 1957, à 14 h. 30 précises, réunion des déléguées régionales à notre siège, 241, boulevard St-Germain, Paris-7^e.

Le samedi 2 mars, à 18 h. 30, notre Association ranimera la « Flamme » à l'Arc-de-Triomphe.

Nous prions instamment les camarades de nous indiquer, dès la réception du

Bulletin, si elles désirent participer au déjeuner qui réunira les adhérentes de l'A.D.I.R. en principe au restaurant du Musée de l'Homme. Le prix du repas sera de 800 francs, tout compris.

Nous insistons pour que les camarades s'inscrivent à ce déjeuner avant le 1^{er} janvier, car notre très grand nombre pose un sérieux problème de salle.

Comme chaque année, l'Assemblée Générale procédera aux élections en vue du renouvellement du tiers du Conseil d'administration. Les pouvoirs pour l'Assemblée générale seront inclus dans le prochain bulletin. Nous vous rappelons que

ne pourront prendre part aux délibérations et aux votes de l'Assemblée générale que les camarades qui auront réglé leur cotisation en 1956. La cotisation est toujours de 300 francs.

Pour terminer, nous tirerons notre tombola habituelle. Les pouvoirs serviront de billets. Le lot est d'une valeur de 30.000 francs.

Le Gérant-Responsable : A. Postel Vinay
Imp. Lescaret, 2, rue Cardinale, Paris.